

PHOTO Alain PORTE

# VIVRE

# A

# MOUTHIERS-SUR-BOËME

## Le mot du Maire

*Ce mois-ci, je n'écrirai pas de "mot du maire" concernant la commune de Mouthiers. Je vous propose un article que j'avais écrit il y a quelques temps pour une revue et qui est toujours d'actualité. (décembre 1991)*

*En décembre 1989, j'ai fait partie des cinq cents maires ruraux qui, aux côtés de la Confédération paysanne, ont manifesté à Paris pour des campagnes vivantes.*

*En revanche, je ne suis pas "monté" à Paris, lors de la manifestation de septembre organisée par la FNSEA et soutenue par différents partis politiques, dont l'extrême droite. Et pourtant, mes amis agriculteurs en sont témoins, j'ai hésité. Le mot d'ordre était le même et la Fédération des maires ruraux était encore partie prenante.*

*Cependant, au-delà des mots d'ordre et des premières intentions, aucune solution crédible n'était avancée. J'entends par solution crédible une véritable remise en cause de la PAC, cogérée (il faut le rappeler) depuis trente ans par les organisations agricoles déjà citées, et les gouvernements successifs. Cette PAC, il faut le dire et le redire, avait été conçue dans les années 60 pour assurer le délestage d'un tiers des agriculteurs français ; et cela a parfaitement fonctionné, alors que l'environnement économique était prêt à absorber cette main d'œuvre nouvelle. Cependant, ce mécanisme infernal a continué et continue de fonctionner à son rythme de croisière, éliminant toujours un tiers des agriculteurs tous les dix ans, alors que l'environnement économique n'est plus apte à les recevoir, et que le seuil de désertion est atteint. Ce mécanisme, parfaitement rodé, est basé sur une aide aux produits qui conduit aux fameux 80 % d'aide pour 20 % des producteurs. Et ces 20 % de producteurs étaient les premiers à manifester ce mois de septembre à Paris !*

*Cette contradiction entre le dire et le faire, et cette inconséquence auraient dû apparaître dans les commentaires des médias que j'ai trouvé bien pauvres sur ce sujet.*

*Alors quelles propositions peut entrevoir le maire rural, ou plutôt périurbain, que je suis ?*

*D'abord et vite, une politique de soutien adaptée à chaque agriculteur sur la base d'un contrat de production, axé sur la qualité des produits et le respect de l'environnement. Il ne m'appartient pas de développer ici un propos que vous exposez mieux que moi.*

*Ensuite, une politique d'aménagement du territoire basée sur la répartition des emplois :*

- surtaxe sur les entreprises installées en zone urbaine, et répartition de cette taxe aux communes rurales ;
- détaxe sur les entreprises s'installant en milieu rural avec exonération partielle des charges salariales ;
- augmentation du taux de la DGF (dotation globale de fonctionnement) affecté aux groupements de petites communes ;
- dotations supplémentaires significatives aux départements ruraux qui s'engagent contractuellement sur une politique concertée de développement rural et de protection de l'environnement.

*Bien sûr, ces mesures ne peuvent se substituer à la prise de responsabilités des acteurs du monde rural sans lesquels les résultats ne seraient pas atteints. C'est pourquoi la répartition devrait se faire sous forme contractuelle engageant toutes les parties.*

*Il n'en reste pas moins que dans certains secteurs, et c'est aussi le cas en Charente, les acteurs ne sont plus là, ou sont trop âgés pour porter ces contrats. Il relève alors de la volonté des élus locaux d'injecter dans ces secteurs les moyens humains et financiers permettant de retrouver un minimum de combativité.*

*Sans volonté politique forte des ruraux de tous poils, le résultat sera le même.*

*Nous pouvons peut-être encore aujourd'hui enrayer la tendance, demain il sera trop tard.*

# Réunion du Conseil Municipal du 15 Mai 92

## Présents :

MM. GERMON - TAMAGNA - BOUREAU -  
JOBIT - BREGEAS - DESVAGES - CRUEIZE -  
DEDIEU - GACHINOIS - M<sup>me</sup> FORGERON -  
MM. LATHIERE - BARBE - M<sup>me</sup> MANANT - VALLAT  
DISCOUR - MM. BONNET - THULLIER  
Absente excusée : M<sup>me</sup> PORTE qui a donné pro-  
curation à Mme DISCOUR.  
Secrétaire de séance : M. DESVAGES.

## I - RÉVISION P.O.S.

Une réunion plénière s'est tenue en Mairie  
le 7 mai dernier concernant la révision du P.O.S.  
Elle réunissait tous les services concernés et  
traitait essentiellement des servitudes

## ■ Terrain de jeux

Le Maire rappelle que le terrain récemment  
acheté à M. BLANCHARD au lieu-dit "le champ  
Michel" doit être décapé, terrassé et nivelé pour  
pouvoir être aménagé en terrain de jeux.

Il explique que ces travaux représentent  
une masse de travail trop importante pour  
l'équipe technique municipale tant au point de  
vue personnel que matériel.

Il présente ensuite le devis établi par la  
Société des Ets GUILLEBEAUD concernant le  
terrassement de ce terrain.

Le Conseil Municipal :  
- accepte ce devis d'un montant TTC de  
78 489,48 F dont 14 000 F de transport de terre ;  
- autorise le Maire à signer ce devis et à  
commander les travaux.

## ■ Terrain de basket-ball et de volley-ball

Le Maire communique au Conseil le dossier  
qu'il a contutué concernant un projet d'équipe-  
ment sportif à proximité du stade municipal  
comprenant une aire gravillonnée d'environ  
1 500 m<sup>2</sup> destinée à supporter un terrain de  
basket-ball et un terrain de volley-ball.

Ce projet pourrait être déposé auprès de la  
Direction Départementale de la Jeunesse et des  
Sports, en vue de l'obtention d'une subvention  
égale à 50 % du devis présenté, versée par la  
Direction de la Jeunesse et des Sports.

Le Conseil :  
- accepte le projet ;  
- approuve la démarche du Maire ;  
- et l'autorise à signer tous les documents se  
rapportant à ce dossier.

## II - MARCHÉS PUBLICS - COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Le Maire fait part au Conseil des nouvelles  
dispositions concernant les marchés publics

suite à la loi d'orientation N° 92.125 du 6 février  
1992 relative à l'Administration Territoriale de  
la République et notamment en ce qui concerne  
la composition de la commission d'Appel  
d'Offres et les Bureaux d'Adjudication.

Le Conseil a élu, à l'unanimité, les membres  
suivants :

<b>membres titulaires :</b>	<b>membres suppléants :</b>
M. GACHINOIS Claude	M. DEDIEU Jacques
M. BRÉGEAS Roger	M. DESVAGES Pierre
M. BONNET Bernard	M. THULLIER Dominique

**La Commission d'Appel d'Offres sera  
donc composée comme suit :**

- M. le Maire ou son représentant, Président  
- M. GACHINOIS  
- M. BRÉGEAS  
- M. BONNET  
- M. DEDIEU  
- M. DESVAGES  
- M. THULLIER  
- M. le Receveur Municipal  
- M. le Directeur Départemental de la concur-  
rence et de la consommation ou son représentant.

## III - QUESTIONNÉ DIVERSES

### ■ A.D.D.M.

Le Maire expose au Conseil l'action menée  
par l'A.D.D.M. (Association Départementale  
pour le Développement Musical de la Charente)  
qui a pour vocation de rendre la formation  
musicale accessible à tous les enfants de 7 à  
15 ans, en milieu rural.

La participation de la commune s'élèverait  
à 940 F. par enfant par an, participant à cette  
formation.

Le Conseil accepte à onze voix pour et sept  
abstentions de participer financièrement à cette  
opération à hauteur de 940 F par enfant et par an.

### ■ Charente loisirs emploi

Le Maire expose au Conseil les activi-  
tés de l'association charente loisirs  
emploi. Cette association offre la possibi-  
lité aux collectivités et associations spor-  
tives intéressées, de bénéficier de cours, à  
raison de 22 F de l'heure. Le Conseil  
décide l'adhésion à cette association.

### ■ Centre commercial

Le Maire présente au Conseil le pro-  
jet de crédit bail concernant la location  
des trois bâtiments à usage commercial :  
- supérette à M. Lalanne Vincent  
- boucherie à M. et M<sup>me</sup> Maurice Régis  
- salon de coiffure à M. et M<sup>me</sup> Bailloux  
Jean-Luc.

Le Conseil par 17 voix pour et 1 abs-  
tention :  
- approuve l'engagement de prise de  
bail de M. et M<sup>me</sup> BAILLOUX pour un  
loyer trimestriel de 8 735,37 F HT à  
compter du 1<sup>er</sup> septembre 1992.

- approuve l'engagement de prise en  
bail de M. et M<sup>me</sup> Maurice Régis pour un  
loyer trimestriel de 16 218 F HT à comp-  
ter du 1<sup>er</sup> septembre 1992.

- approuve l'engagement de prise en  
bail de M. Lalanne Vincent pour un loyer

trimestriel de 17 491,53 F HT à  
compter du 1<sup>er</sup> juillet 1992.

- autorise le Maire à signer les baux  
sus-cités.

### ■ Laroche-Technology

Le Maire fait part au Conseil d'une  
demande de M. NORDLINGER concernant la  
possibilité de construction d'un bâtiment relais  
dans l'enceinte de son établissement. Le Conseil  
charge le Maire de poursuivre le dialogue avec  
le demandeur.

### ■ Taxe professionnelle

Le Maire fait part au Conseil de la néces-  
sité de favoriser le développement économique  
de la commune et informe l'assemblée des allè-  
gements fiscaux en matière de taxe profes-  
sionnelle que les collectivités locales peuvent  
consentir aux entreprises dans le cadre des  
mesures prises en faveur de l'aménagement du  
territoire.

Le Conseil après en avoir délibéré, décide  
qu'en application de l'article 1465 du code gé-  
néral des impôts, les entreprises qui procèderont  
sur le territoire communal, soit à des décentrali-  
sations, sextensions ou créations d'activités  
industrielles ou de recherche scientifique et  
technique, ou de services de direction, d'études,  
d'ingénierie et d'informatique, soit à une recon-  
version d'activité, soit à la reprise d'établisse-  
ment en difficulté bénéficieront d'une  
exonération totale de la taxe professionnelle,  
pour une durée de 5 ans dans la mesure où elles  
rempliront les conditions légales ou réglemen-  
taires pour pouvoir y prétendre.

### ■ Création d'un poste d'agent technique

Le Maire expose au Conseil les difficultés  
rencontrées par le service technique de la com-  
mune dûes au manque de personnel et au fait  
qu'un employé va faire valoir, dans les pro-  
chains mois, ses droits à la retraite.

Le Conseil décide de créer un poste d'agent  
technique à temps complet à compter du 1<sup>er</sup>  
juillet 92 au Service technique de la commune.

### ■ Indemnités maire et adjoints

Le Maire donne lecture au Conseil de  
la loi N° 92-108 relative aux conditions  
d'exercice des mandats locaux et des  
indemnités des maires et adjoints.

Le Conseil décide :  
- de retenir pour le calcul de l'indem-  
nité du Maire, le pourcentage de 15,25 %  
de l'indice 1015 afin de ne pas gréver le  
budget communal ;  
- de fixer à 40 % de l'indemnité du  
Maire les indemnités des 5 adjoints de la  
commune.

Ces mesures interviendront à compter  
du 29 mars 1992.

### ■ Label petite enfance

Le Maire informe le Conseil qu'il a  
demandé auprès du Ministère des affaires  
sociales le questionnaire qui permettra  
éventuellement à la commune de bénéfi-  
cier du label "Petite Enfance".

# Déclaration

Les conseillers municipaux sous-signés tiennent à  
démentir publiquement et formellement l'assertion  
de M. Jobit selon laquelle M. Germon, Maire,  
dirigerait sa commune en "dictateur".

Les actions entreprises par M. Germon ont tou-  
jours correspondu à l'exécution des décisions du  
conseil municipal. Ces décisions ont été prises  
après débat libre et démocratique par vote, la plu-  
part du temps à l'unanimité ou, dans les autres  
cas, à une très forte majorité.

Par souci de commodité, les votes ont lieu en  
général à main levée, mais il suffit qu'un seul  
conseiller sollicite le vote à bulletin secret pour  
que celui-ci ait lieu.

En conséquence, les conseillers sous-signés s'esti-  
ment personnellement atteints par la calomnie  
incriminée. Ils souhaitent que cette déclaration  
soit publiée dans le prochain bulletin municipal.

Fait à Mouthiers le 12 juin 1992.

## • LISTE DES SIGNATAIRES •

Jean LATHIERE	Claude GACHINOIS
Jean-Pierre TAMAGNA	Cécile FORGERON
Alber BOUREAU	Hugues BARBE
Roger BRÉGEAS	Josette MANANT
Élyane PORTE	Raymonde VALLAT
Pierre DESVAGES	Christine DISCOUR
Gilbert CRUEIZE	Bernard BONNET
Jacques DEDIEU	Dominique THULLIER

# PROJETS

## • Échecs

Dans le cadre des contrats C.A.T.E. et du centre de loisirs, avec les enfants, cette activité vit bien. Pour une reprise de cette activité avec les adultes, une réunion aura lieu pour la rentrée. Nous recherchons des animateurs.

• **Projet d'un rallye** organisé par les "Chœurs de Boème" le 13 septembre 1992, la chorale "Chœurs de Boème" propose un rallye voiture ouvert à tous.

- **thème** : musique et patrimoine

- **circuit** : maximum 60 kilomètres

- **départ** : 9h - place de la gare

- **rassemblement de tous** à midi pour le repas en commun

- **retour** vers 17h à la salle polyvalente

- **apéritif** avec petits gateaux en attendant à...

- 19h la remise des prix

- **participation** : 50F la voiture

20 F par personne.

Les personnes intéressées peuvent se faire inscrire dès maintenant et avant le 10 septembre

- au secrétariat de la MJC - Tél. 45 67 84 38

- ou chez Éliette Dedieu - 32 bis rue de la Boème - Tél. 45 67 81 05

- ou chez Françoise Boudin - Avenue du 24 août - Tél. 45 67 86 15

## • "Les Monastérocs" club d'escalade

Du 28 au 31 juillet, le Club organise une randonnée en haute montagne autour du pic du midi d'osau ; on grimpe... on se dépasse... on couche sous la tente et on pique-nique ! C'est super ! C'est très beau ! et c'est sympa !

L'Équipe de la rédaction de MJC Infos vous souhaite à tous d'excellentes vacances.

# JEUX DE L'ADMR

Dimanche 5 juillet à Claix (sur le stade)

- **14h 30** Présentation des équipes en fanfare  
Lacher de ballons  
Jeux Intercommunaux entre les équipes  
de Claix, Mouthiers, Plassac, Vouill et Voulgézac

- **19h 30** Dîner (adulte : 70 F — enfant : 45 F)

## Centre de Loisirs

### 1<sup>RE</sup> SEMAINE

**Mercredi 8 juillet**  
Aménagement du centre de loisirs : jeux extérieurs

**Judi 9 juillet**  
Fonctionnement en ateliers : jeu de sécurité

**Vendredi 10 juillet**  
Journée mosaïque

### 2<sup>ME</sup> SEMAINE - THEME: NATURE ET EAU

**Lundi 13 juillet**  
Journée au parc de loisirs de Bellevue près de Limoges

**Mercredi 15 juillet**  
Construction de petits bateaux : eaulympiades

**Judi 16 juillet**  
Fonctionnement en ateliers \* : piscine à Garde le Pontaroux

**Vendredi 17 juillet**  
Journée aux Tourbières avec les bateaux

Camp Poney à Fouquebrune (5 - 12 ans) du 15 au 17 juillet

### 3<sup>ME</sup> SEMAINE - THEME : LE TEMPS DES CHATEAUX

**Lundi 20 juillet**  
Pêche à la truite

**Mardi 21 juillet**  
Construction d'un château : jeu extérieur "la tour du trésor"  
(apporter des boîtes en carton style riz...)

**Mercredi 22 juillet**  
Construction du château : parc de Freigneuil "vogue la BD".

**Judi 23 juillet**  
Journée à St-Yrieix

**Vendredi 24 juillet**  
Journée médiévale

Camp Musique au festival d'Availle Limousine" (7 - 12 ans) du 20 au 24 juillet

### 4<sup>ME</sup> SEMAINE - THEME : LE CIRQUE

**Lundi 27 juillet**  
Atelier cirque : jeu des pubs

**Mardi 28 juillet**  
Atelier cirque : piscine

**Mercredi 29 juillet**  
Atelier cirque : visite au zoo

**Judi 30 juillet**  
Atelier cirque : dessiner c'est gagner

### Vendredi 31 juillet

Répétition du spectacle.  
18h : spectacle de cirque au centre de loisirs.  
Tous les parents y sont invités un apéritif est servi.



Fonctionnement en ateliers :  
peinture, chant, musique et rythme,  
construction d'une gazinière en bois, de mobils..., pâtisserie, cuisine.

Camp à la mer (5 - 12 ans) 27 - 28 - 29 juillet

### RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Le Centre de Loisirs se trouve au groupe scolaires de Mouthiers, il est ouvert aux enfants de 3 à 12 ans du lundi au vendredi de 7h à 19h.

Les inscriptions peuvent se faire à la journée, sauf pour les camps.

### TARIFS :

Journées : - 55 F / jour pour les enfants de la commune de Mouthiers  
- 85 F / jour pour les enfants extérieurs à la commune.  
5 F / jour de réduction par enfant à partir du 2<sup>me</sup> enfant.

**Camp ferme** 100 F pour enfants de Mouthiers  
132 F pour enfants extérieurs à la commune

**Camp musique** 150 F pour enfants de Mouthiers  
182 F pour enfants extérieurs à la commune

**Camp poney** 140 F pour enfants de Mouthiers  
172 F pour enfants extérieurs à la commune

**Camp mer** 140 F pour enfants de Mouthiers  
172 F pour enfants extérieurs à la commune

De ces prix de journée, il convient de déduire le montant des aides dont vous pouvez bénéficier :

- Caisse d'Allocations Familiales
- Mutualité Sociale Agricole
- Comités d'entreprise
- Bureau d'Aide Sociale
- Conseil Général
- Commune

Remarque : un accord est passé avec la commune de Mouthiers. Les familles de Mouthiers perçoivent une aide de la Mairie. Cette aide, de 32 F par jour, est directement versée au Centre de Loisirs.

C'est pourquoi le coût journalier est supérieur de 32 F pour les familles extérieures à la commune de Mouthiers. Cependant, celles-ci peuvent bénéficier d'une aide de leur commune respective en faisant la demande auprès de celle-ci.

**MJC Jules Berry**  
3, place de la gare  
16440 MOUTHIERS  
Tél. 45 67 04 38

**C.L.S.H.**  
Groupe scolaire  
16440 MOUTHIERS  
Tél. 45 67 92 84

## Ça déméjazz... en concert

Vendredi 17 juillet - 21 h — Salle polyvalente - MOUTHIERS

Brillant de tous ses feux, l'Orchestre distille les pièces qui ont fait sa réputation : composition de Jean-Pierre COUDARD pour la plus grande part, avec quelques standards "revus et corrigés" par cet ensemble au son si particulier.

Du "SONG FOR LAETIZIA" à "MODO INDIGO", de "LOVER MAN" au "TROIS POUBELLES AU SOLEIL", sans oublier le mythique "ISTHAR", les nombreux solistes, éclatant de verve tissent des ambiances insolites autour de deux merveilleuses chanteuses.

Une batoucada brésilienne éclate dans un tonnerre de tambours.

Enchaînant avec brio son répertoire **ÇA DEMEJAZZ** vous invite à le découvrir.

21 garçons et filles de 18 à 20 ans qui croquent la scène comme ils croquent la vie... en musique.

Durée de 45 minutes à 1h 30.



## Cyclotourisme - sorties de juillet

### Le 12/07 à 8h

95 km : Torsac - Puymoyen - Le Petit Fresquet - Dirac - Ste-Catherine - Touvre - Sers (D 410) - Dignac - Fouquebrune - Villebois - Ronsenac - Charmant (D22) - Mouthiers.  
70 km : Ség. à Fouquebrune - Mouthiers.  
40 km : Torsac - Puymoyen - St-Michel - Mouthiers.

### Le 19/07 à 8h

100 km : Blanzac - Péreuil - La Marguerie (D 55) - Rouillac - Genac (D 118) - Vouharte - Le Gond-Pontouvre - St-Yrieix - Fléac - La Couronne - Mouthiers.  
78 km : Ség. à Torsac - Mouthiers.  
45 km : Ség. à Plassac - Mouthiers.

### Le 26/07 à 8h

100 km : Hiersac - Bourras - Sigogne (D55) - Rouillac - Genac (D 118) - Vouharte - Le Gond-Pontouvre - St-Yrieix - Fléac - La Couronne - Mouthiers.  
85 km : Ség. à Genac - St-Genis d'Hiersac (D 19) - La Vigerie - Linars - La Couronne - Mouthiers.  
38 km : St-Michel - Linars - Trois-Palis - Mouthiers.

### Le 05/08 à 8h

85 km : Juillaguet - Montmoreau - Blanzac - Jurignac - Châteauneuf - Nersac - Mouthiers.  
43 km : Ség. à Montmoreau - Mouthiers.  
30 km : Juillaguet - Charmant - Mouthiers.

La  
Chorale



**CECILE FORGERON**  
**TOUTES ASSURANCES**

23, rue de la Boème  
16440 MOUTHIER-SUR-BOÈME

Tél. : 45 67 82 85  
Fax : 45 67 80 62

**Entreprise S. SIMÉONI**

*Maçonnerie - Couverture  
Carrelage  
Neuf et Rénovation  
Plans - Devis*

**Le Brisset . 16440 Mouthiers**  
Tél. 45.67.92.26

*Dans votre commune*

**Chaussures**

**DEDIEU**

**ACHETEZ A MOUTHIER**  
Choix, prix et qualité

Tél. : 45 67 92 06

**PLATRERIE - CLOISON SÈCHE**  
**ISOLATION - PLAFONDS SUSPENDUS**  
**GENDRON Dominique**

Les Agriers  
16440 MOUTHIER  
Tél. 45 67 88 03

**RADIO - TÉLÉVISION**  
**ÉLECTRO-MÉNAGER**  
**ÉLECTRICITÉ - DÉPANNAGES**

**J.-P. MANANT**

16440 Mouthiers-sur-Boème  
Tél. : 45 67 92 44

**TOUTS MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

FER - BOIS - PVC - ISOLATION  
DALLAGE CARRELAGE - COUVERTURE  
MENUISERIE PVC & BOIS - ESCALIERS  
— DEVIS GRATUIT —

**Sari RICHON-DELAUNAY**

ZE Les Rentes  
LIVRAISON 16440 MOUTHIER

**TÉL. 45 67 85 06**

**FOURNITURES CERCUEILS**  
**TRANSPORTS TOUTES DISTANCES**  
**TOUTES FORMALITES ADMINISTRATIVES**

**JOBIT J.-P.**

Pompes funèbres - Articles funéraires  
LA COURONNE  
Tél. 45 67 49 21

Garage **MANON Christian**  
**AGENT RENAULT**

La Croix Ronde - 16440 Mouthiers sur Boème

☎ **45 67 92 02**

- Réparation toutes marques
- Prêt de véhicule pour toute intervention importante.

**TAXI**

**7 jours**  
**7**

**A. LADEUIL - BP11 MOUTHIER**  
**TRANSPORT MEDICAL ASSIS**  
**TOUTES DISTANCES**

**TEL. 45 67 89 89**  
**45 67 88 15**



**FOOTBALL**  
**les Échos**



Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive le bureau a été reconduit dans son ensemble.

Le Club souhaite la bienvenue à tous : nouveaux et anciens...

Toutes les indications concernant les licences vous seront communiquées dans les semaines à venir.

Veillez noter la date de reprise des entraînements, cadets, juniors, seniors.

Mardi 11 août et vendredi 14 août.

Bonnes vacances à tous.

**• Le Bureau 92 - 93 •**

- Présidents d'honneur : Bernard GERMON  
Jean-Jacques BRÉGIER  
René POTIER
- Président : Pierre DESVAGES
- Vice-présidents : James BILLOUT  
Claude MOUSSEAU
- Secrétaires : Gilles DUVERGER  
Martine POTIER  
Christine BOUTHINON
- Président délégué (jeune) : Alain COMBEAU  
Yves LASNIER
- Commission sponsoring : Didier BOUTHINON  
Patrick VINSONNAUD  
Richard BORREDON  
Hugues GUIBERT
- Arbitres du Club : M. BENNACEUR  
E. COQUEREAU  
D. PAULHAC
- Conseil juridique : Ph. LESBARRERÈS

**MEMBRES DU CLUB :**

- |                  |                |
|------------------|----------------|
| NOTTEBAR I et II | RICHARD L.     |
| BOUTHINON D.     | CHAMPALLOUX F. |
| ALLERON S.       | BRÉGIER J.J.   |
| PONTINY D.       | TAÏBI KADDOUR  |
| BENNACEUR A.     | CHAUVERON A.   |
| CHABREYROUX D.   | RAGANY Th.     |
| GANNE G.         | LAPE Ch.       |
| MENIGHINI J. Cl. | GONCALVÈS J.   |
| RICHARD F.       | DENEPOUX       |
| ÉDELY G.         | SARRAZIN       |
| TAMAGNA C.       | ROSSI F.       |
| GACHNIOIS C.     | SOULARD        |
| MOUSSEAU L.      | PAULHAC D.     |
| CHERPY P.        | PLAT F.        |
| MOREAU A.        |                |

**Renouvellement licences**

**Cotisation**

Débutants	50 F	Apporter photo
Poussins	80 F	Apporter photo
Pupilles	80 F	Apporter photo
Minimes	100 F	Apporter photo
Cadets	100 F	Apporter photo
Juniors	100 F	Apporter photo
Séniors	100 F	Apporter photo

**NOUVELLES LICENCES :** 1 photo, fiche individuelle état civil, autorisation parentale, cotisation.

Shorts, chaussettes, maillots fournis gratuitement par le Club.

**INSCRIPTION ÉCOLE DE FOOT :**

le 2 septembre 92 de 14h à 18h

**REPRISE ENTRAÎNEMENT :**

Cadets le 26/08/92	à 17h 30
Minimes le 26/08/92	à 17h 00
Pupilles le 09/09/92	à 17h 00
Poussins le 16/09/92	à 15h 00
Débutants le 16/09/92	à 15h 00

Lors des inscriptions chaque enfant devra se présenter avec l'équipement de la saison passée (shorts - chaussettes - maillots).

Bonnes vacances à tous

Le Bureau

*La Fête*



*Maternelle...*



## CALENDRIER des FETES

### JUILLET 92

**Dim. 5** Jeux de l'ADMR à Claix

**Ven. 17** Concert (voir page 5)

### SEPTEMBRE 92

**Sam. 5** Ball-Trap (comité des fêtes)

**Sam. 12** Don du sang à Mouthlers.

**Concours de boules (MJC)**

**Ven. 25** Assemblée Générale des parents d'élèves.

Jeune fille donnerait cours de Maths de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> du 8 au 31 juillet.

Téléphone : 45 67 97 74

### RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens nés en Avril - Mai - Juin 1975 doivent se faire recenser en mairie avant le 31 juillet.



Le Comité du Secours Populaire vous remercie de ne pas déposer de vêtements pendant les mois d'été.

## Les Mots Croisés (Inédits) de J.P.B. — Problème N° 6

### HORIZONTALEMENT :

- 1- Poète moyen-âgeux, chanté par L. Ferré.
- 2- Lieu d'enseignement.
- 3- Condition impérative.
- 4- Saison - Ville de Suède (orthographe à la Française).
- 5- Petite nappe. Début d'itinéraire. Un des douze.
- 6- Explosif.
- 7- D'un auxiliaire. Temps libre.
- 8- Forme de savoir quelque peu oubliée. Cube.
- 9- Symbole chimique (77). Courants.
- 10- Teintes. Peinas.
- 11- Consomme - Confus.
- 12 - Les coutumes se perdent : elles se font de plus en plus rares.

IV- Mère supérieure.

V- Des femmes qu'on a du mal à faire marcher.

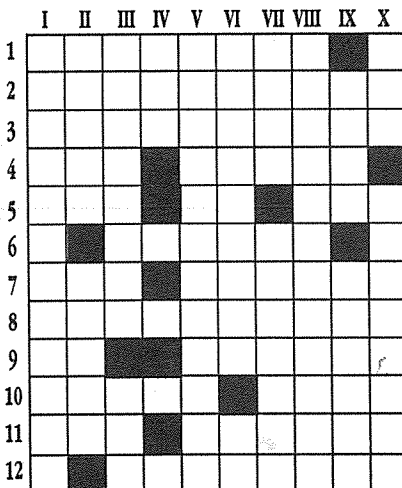
VI- Séances de projection. Note.

VII- Te servis. Politique de Josip Broz.

VIII- Éliminatoires. Épuiser.

IX- Baume d'Amérique du Sud. Donc inaccessible.

X- Circule au Japon. Marques d'affection.



### VERTICALEMENT :

- I- Infinites précautions pour tromper l'ennemi (plusieurs mots).
- II- Cohésion. Ont de la tête et de la force.
- III- Les septiques les ont fait disparaître. Transport parisien.

### SOLUTION DU PROBLEME N° 5

#### HORIZONTALEMENT

- 1- SATISFAITES
- 2- ACADIE - MENU
- 3- ICE CREAM - RC
- 4 - NON - SPOLIE
- 5 - TUILE - TRACE
- 6- ETAINS
- 7- MU - NEPALAIS
- 8 - IMAGE - GEL
- 9- LA - LIMEES
- 10- INSANITES
- 11- OCELOT - NEVE
- 12- NECESSITEUX

#### VERTICALEMENT

- I- SAINT EMILION
- II- ACCOUTUMANCE
- III- TAENIA - SEC
- IV- IDC - LINGUALE
- V- SIR - ENEE - NOS
- VI- FEES - SP - LITS
- VII- APT - AGIT
- VIII- IMMORALEMENT
- IX- TE - LA - ALESEE
- X- ENRICH - VU
- XI- SUCEE - SUSSEX

Solution dans le prochain numéro

Le prochain  
bulletin

Il paraîtra début septembre. Les articles et annonces des associations et particuliers devront être déposés à la mairie avant le 20 août.

Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 janvier pour le n° de décembre par exemple). On évite ainsi les problèmes dus à d'éventuels retards de parution.